

Rapport annuel 2008

1. Poursuite de la croissance et meilleure notoriété

La crise financière et les événements liés à UBS ont offert à ACTARES une présence encore jamais vue dans les médias. ACTARES a été notamment citée dans le "New York Times" et dans d'autres médias à l'étranger. La forte présence médiatique ne s'est pas limitée à la presse. C'est principalement à la Télévision et à la Radio suisses romandes qu'ACTARES a eu à plusieurs reprises l'occasion de se faire connaître. Si cette présence liée aux problèmes d'UBS est réjouissante, les autres thèmes développés par ACTARES comme la représentation des femmes dans les conseils d'administration et dans les instances dirigeantes des entreprises, ou la critique de la position en retrait de Zurich Financial Services sur le climat ont été presque totalement ignorés par les médias.

ACTARES a défini et exprimé publiquement en 2008 des positions de votes pour 24 assemblées générales ordinaires ou extraordinaires. Quant à la participation aux assemblées les plus importantes, il en est rendu compte au chapitre 2 de ce rapport.

Après une forte augmentation du nombre de ses membres en 2007, la progression a été un peu moins soutenue en 2008. ACTARES compte aujourd'hui un peu plus de 1000 membres ordinaires, et s'appliquera à poursuivre sa croissance dans le futur.

2. Assemblées générales d'entreprises

2.1 Nestlé

A l'occasion de l'assemblée générale 2008 de Nestlé, ACTARES a pu faire état de motifs de satisfaction. Pour la première fois, Nestlé a publié un rapport sur la durabilité digne de ce nom, considéré par l'entreprise comme un premier pas. Pour ACTARES, il s'agit d'un saut qualitatif déterminant dans la politique d'information de Nestlé. La réforme des statuts qui a été acceptée doit aussi être jugée comme positive.

Nestlé a l'intention d'élargir son marché en direction des couches de population dans lesquelles le revenu journalier est inférieur à 10 USD. Pour atteindre la clientèle qui ne se déplace pas jusqu'aux supermarchés, Nestlé mène depuis quelques mois, au Brésil, une expérience-pilote de vente à domicile de produits à prix populaires (PPP) en portions réduites. Ils ne sont pas vendus isolément, mais en "multipacks". La vente se fait par des personnes portant l'emblème de Nestlé sur leur tee-shirt et leur chariot. ACTARES a posé des questions lors de l'assemblée générale sur l'opportunité de la vente de petites portions, la composition de l'assortiment, la vente à crédit, sur la sécurité des vendeuses et des vendeurs et leur statut vis-à-vis de Nestlé. La question de la gestion des déchets occasionnés par la multiplication des emballages a aussi été soulevée.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°17, juin 2008)

2.2 Novartis et Roche

Lors des assemblées générales de Roche et de Novartis, ACTARES a soulevé la question des transplantations d'organes en Chine. Les deux sociétés sont soupçonnées d'être indirectement complices d'atteinte aux droits humains. Roche et Novartis fournissent des immunosuppresseurs à la Chine. Ces médicaments sont prescrits pour éviter un rejet après une transplantation. Mais en Chine, 95% des organes transplantés proviennent de personnes condamnées à mort. On doute fort qu'elles aient donné sans contrainte leur accord - si c'est le cas - pour un prélèvement.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°17, juin 2008)

2.3 Syngenta

Lors de l'assemblée générale de 2008, ACTARES a interpellé Syngenta sur des victimes au Brésil, demandé un moratoire sur les agrocarburants et renouvelé ses critiques sur le Paraquat, un herbicide hautement toxique.

En octobre 2007, lors d'une confrontation sur un champ d'expériences avec des OGM entre des occupants du Mouvement des sans-terre et une société de gardiennage, des personnes ont été tuées ou blessées.

En raison de la pénurie de produits alimentaires dans de nombreux pays, ACTARES a demandé un moratoire sur la production d'agrocarburants issus de produits alimentaires comme le maïs, la canne à sucre ou le colza. Par le commerce des semences, des engrais et des pesticides,

l'extension de ces surfaces cultivées profite à Syngenta. Certains indices montrent que Syngenta aurait exercé un lobbying auprès d'autorités pour un subventionnement de la production d'agrocarburants.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°17, juin 2008)

2.4 Zurich Financial Services

Zurich FS a présenté en début d'année 2008 une "initiative climatique" qui selon ACTARES ne couvre pas - et de loin - le vaste champ de ses activités. Lors de l'assemblée générale, ACTARES a voulu connaître avec plus de précision les buts poursuivis par cette "initiative climatique", et par quelles mesures concrètes elle devait être mise en pratique. ACTARES était déjà intervenue en 2007 sur ce champ d'activités et avait constaté que Zurich FS se situait très en retrait par rapport à d'autres entreprises similaires. Comme par exemple pour les rabais sur les primes pour les véhicules peu polluants, et l'incitation du personnel dans le choix de ses moyens de transport et en faveur d'une consommation consciente des problèmes du climat.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°17, juin 2008)

2.5 Credit Suisse

Quelques jours après la présentation d'un bénéfice record, Credit Suisse a annoncé des milliards d'amortissements. ACTARES a critiqué lors de l'assemblée générale ces énormes amortissements dus à la crise hypothécaire aux USA et demandé si Credit Suisse maîtrisait ses risques. En 2007, ACTARES avait critiqué la participation de CS à la mise en bourse de Samling, firme asiatique active dans le domaine des bois tropicaux. En 2008, Walter B. Kielholz, président du conseil d'administration, a admis que c'était une erreur, et que depuis lors aucune relation ne subsistait.

ACTARES a d'autre part posé des questions sur la politique peu claire de la banque au sujet du CO₂. Il est vrai que depuis 2006 CS travaille au niveau national de manière neutre sur le CO₂, et que cet objectif devrait être atteint en 2009 au niveau mondial, mais ACTARES voulait savoir quelle serait la stratégie suivie par l'entreprise pour le futur marché de la réduction des gaz à effet de serre.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°17, juin 2008)

2.6 UBS

UBS a derrière elle une année mouvementée. Quatre assemblées générales ont eu lieu en 2008. L'ordinaire et deux extraordinaires en début d'année, plus une assemblée générale extraordinaire supplémentaire en automne. L'augmentation de capital s'élevant à plus de 10% liée à la crise financière accompagnée d'un amortissement record a été le thème dominant de la première assemblée extraordinaire. L'emprunt obligatoirement convertible réservé au fonds d'investissement du gouvernement de Singapour (GIC) ainsi qu'à un mystérieux investisseur proche-oriental n'a pas été apprécié de tous les actionnaires.

La Fondation Ethos a réagi en déposant une demande de contrôle spécial, pour identifier les responsables de la débâcle. La caisse de pension Profond a fait inscrire à l'ordre du jour une augmentation ordinaire de capital comme alternative à l'emprunt convertible. ACTARES a tenu ses membres régulièrement au courant et soutenu activement ces deux propositions.

Le nombre des droits de vote représentés par ACTARES a atteint pour l'assemblée générale extraordinaire du 26 février la somme record d'un demi-million. Le résultat de 44,5% de "oui" et 51,5% de "non" pour la proposition d'Ethos a été une véritable sensation. Comme on sait que 8% des actions sont dans les mains d'UBS, la volonté des actionnaires était clairement visible.

Après l'aggravation de la situation de la banque due à la crise des "sub-prime", Marcel Ospel a annoncé sa démission, en contradiction avec l'ordre du jour envoyé aux actionnaires la veille au soir. L'assemblée générale du 27 avril n'a pas été un retour à la normalité. La décharge des organes responsables ne figurait pas à l'ordre du jour. Officiellement, il fallait attendre le rapport de la Commission fédérale des banques, faisant suite à la demande d'Ethos. Faute d'alternatives, ACTARES a jugé peu responsable de refuser le choix de Peter Kurer comme successeur de Marcel Ospel, ce qui aurait replongé UBS dans une crise. La choix a donc été d'un "oui" pragmatique, associé à la plus grande vigilance.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°17, juin 2008)

La crise a tant pillé la banque qu'elle s'est vue dans la nécessité de bénéficier d'un plan de sauvetage de la Confédération. En lien avec ce plan, UBS a annoncé une profonde réforme de son système de rémunération, et laissera dans l'avenir plus de place à l'avis des actionnaires.

La question de savoir si UBS en tant que telle lancerait une procédure juridique contre ses anciens dirigeants n'a pas non plus été tranchée lors de la quatrième assemblée générale. Ceci malgré l'affirmation de la Commission fédérale des banques dans son rapport du 16 octobre 2008 (point 25) que les risques n'ont été ni mesurés de manière exacte, ni limités et surveillés de manière acceptable.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°18, décembre 2008)

3. Contacts avec des entreprises et des organisations

3.1 Rencontres avec des entreprises

En 2008 a eu lieu une rencontre d'ACTARES avec Peter Kurer, président du conseil d'administration d'UBS. Ont été abordées la crise actuelle et les réformes consécutives, ainsi que l'opinion d'ACTARES sur des projets discutables comme une mine de charbon au Bangladesh. D'autre part, les nouvelles valeurs, l'amélioration de la transparence et l'éthique ont fait l'objet de l'entretien.

3.2 Manifestations

Pour la première fois, du 16 au 18 mai, s'est tenue dans les halles Maag à Zurich la LIFEfair. Plus de 80 associations y ont présenté leurs produits et leurs prestations. La manifestation était destinée aux personnes soucieuses de trouver un équilibre entre l'économie, l'écologie et la société. ACTARES a assuré une présence en y tenant son propre stand.

Parallèlement à l'exposition ont eu lieu trois congrès spécialisés et plus d'une dizaine de tables rondes publiques, sur des thèmes comme l'investissement responsable ou le commerce équitable. Rudolf Meyer, coprésident d'ACTARES, a présenté l'association et informé sur ses activités.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°17, juin 2008)

Le 4 septembre, la Société des Arts à Genève a organisé un débat sur les revenus des dirigeants d'entreprises entre Roby Tschopp, secrétaire exécutif d'ACTARES et le conseiller national UDC Yves Nidegger.

Le 18 septembre, ACTARES a eu un entretien à l'hôtel Glockenhof à Zurich avec Hans Ruh, professeur émérite d'éthique sociale sur les questions éthiques dans l'économie.

3.3 Financement de partis par les entreprises

A la fin de l'automne 2007, les résultats de l'enquête sur le financement des partis ont été analysés. ACTARES avait interrogé les 20 entreprises les plus significatives cotées à la bourse suisse à propos de leurs contributions financières à des partis politiques en Suisse. Les questions portaient également sur les critères utilisés pour l'allocation de ces engagements ainsi que sur leur disponibilité à faire preuve de transparence.

Plus de la moitié des entreprises du SMI financent directement des partis politiques. Des réponses reçues, même lacunaires, il apparaît que les partis bourgeois en sont les principaux bénéficiaires. Les contributions annuelles s'échelonnent entre 10'000 et plusieurs centaines de milliers de francs. Dans le paysage politique helvétique, il s'agit de sommes importantes.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°17, juin 2008)

3.4 Enquête sur la représentation des femmes dans les organes dirigeants des entreprises

ACTARES a demandé aux firmes du SMI ce qu'elles font pour augmenter la faible représentation des femmes dans leurs conseils d'administration et organes dirigeants. Le résultat est décevant. Même si ces firmes prennent conscience avec une certaine gêne de cette situation, peu de mesures actives sont prises pour y remédier.

Sur 20 entreprises du FMI, 17 ont répondu et informé sur leurs mesures de promotion des femmes. En font partie le mentoring, le coaching, des conditions de travail favorables à la famille, des crèches, des programmes de formation et des réseaux de femmes-cadres. En place d'une "promotion" des femmes, la plupart des firmes s'attachent au concept de "diversité", valorisant les spécificités sociales des collaborateurs, sans référence à l'âge, à l'ethnie, au sexe ou au handicap.

(voir ACTARES - Lettre d'information n°17, juin 2008)

4. Questions internes

4.1 Membres

Au 31 décembre 2008, notre association comptait 1051 membres, dont 20 personnes juridiques.

96 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en 2008, contre 66 départs. Le nombre des membres ordinaires n'a donc augmenté depuis le 31 décembre 2007 que de 30 membres. Cette augmentation a été un peu plus forte en Suisse alémanique qu'en Suisse romande.

4.2 Comité

Fin décembre 2008, le comité se composait de huit membres, quatre femmes et quatre hommes. Cinq provenant de la Suisse romande, et trois de la Suisse allemande. Le comité s'est réuni en 2008 à cinq reprises à Fribourg,

Lors de l'assemblée générale 2008, la composition du comité a été confirmée. Un candidat de Suisse allemande et une candidate de Suisse romande ont été invités à participer aux travaux du comité. Leur collaboration devrait débuter en 2009.

4.3 Bureau

Le bureau, constitué de la coprésidence, de deux autres membres du comité et des membres du secrétariat s'est réuni sept fois en 2008. Le bureau est chargé de la coordination et du traitement des affaires courantes.

5. Relations publiques et acquisition de membres

5.1 ACTARES - Lettre d'information

En 2008 ont paru deux de nos lettres d'information. La n°17 a été consacré principalement à la saison des assemblées générales. La n° 18, diffusée en décembre, présente une rétrospective des activités de l'année écoulée.

Toutes les anciennes lettres d'information sont à disposition sur le site internet www.actares.ch en allemand et en français. Sur le site figurent également les statuts, la charte, les lignes directrices de vote définies en 2005 ainsi que des informations sur le comité et les membres, un glossaire et d'autres documents importants en relation avec l'actualité.

5.2 Annonces et encarts

ACTARES a fait paraître dans différents journaux et publications des annonces, ou fait encarter son dépliant. Ont été retenus entre autres en 2008:

- le bulletin des Verts de Suisse romande (dépliant et article rédactionnel)
- L'édition française du journal de la Déclaration de Berne (annonce et dépliant)
- La Wochenzeitung (WOZ) (annonce et dépliant)
- L'édition française du magazine de l'ATE (annonce)
- La publication du "Hausverein" (annonce)

Les moyens qui nous sont alloués par une Fondation vont être réduits progressivement. Nous devons donc compter encore plus sur nos membres pour prendre le relais. Ce n'est que grâce à leur appui que nous sommes en mesure de poursuivre et de renforcer nos activités.

Janvier 2009